

France TV veut supprimer mille postes

Audiovisuel Les négociations (houleuses) entre les syndicats et la direction devraient durer jusqu'à fin mars.

Ce lundi, la direction de France Télévisions a entamé des négociations en interne avec les syndicats à propos du projet de plan de départs annoncé le mois dernier.

Baptisé "plan de recomposition des effectifs", il vise à supprimer un millier de postes d'ici à 2022, sur une base volontaire et sous la forme d'une rupture conventionnelle collective, afin de réduire et de renouveler les effectifs. Un chiffre qui correspond au solde entre les départs et les embauches ou l'intégration de collaborateurs non permanents, notamment pour développer les compétences du groupe dans le numérique.

Tous les syndicats sont en colère

Dès le deuxième jour, mardi, la CGT a claqué la porte des négociations, "après un temps de débat qui s'est révélé stérile" avec la direction, confie Véronique Marchand, secrétaire générale du SNJ-CGT France Télévisions, et délégué syndicale centrale CGT. Mais le projet suscite l'ire de tous les syndicats de France Télévisions : CGT, FO, CFDT et SNJ.

"C'était déjà tendu lundi, et mardi, ça a clashé. Nos demandes préalables, qui sont aussi celles des autres organisations syndicales, notamment de voir clair en matière de stratégie, de budget, de cibles de départ, de calendrier des opérations, tout cela n'était pas complètement obtenu. Et surtout, nous refusons d'être cosignataires d'un accord qui supprime mille emplois au minimum. Au moment où les fonctionnements de la démocratie et des médias sont de plus en plus questionnés, il n'est pas question de déplumer l'audiovisuel public dont on a de plus en plus besoin, en particulier pour lutter contre la propagation des fake news", martèle Véronique Marchand, journaliste depuis trente ans à France 3 Lille.

Raoul Advocat, délégué syndical SNJ, va dans le même sens. "Dans le contexte social actuel, avec les 'gilets jaunes', la remise en cause des grands médias, ce n'est pas le moment de casser une structure dont l'essentiel du travail consiste

à rechercher la qualité de l'information. Moins on sera nombreux sur le terrain, moins on pourra faire notre métier", déplore ce journaliste de France 3 Franche-Comté.

Il poursuit son analyse: "La direction veut supprimer un millier d'emplois sur neuf mille équivalents temps plein, en en faisant partir au moins deux mille, et en remplaçant la moitié par des jeunes plus aguerris, dans l'esprit de la direction, au numérique. Un impératif numérique que la direction est incapable de définir concrètement. Alors qu'en tant que journalistes nous maîtrisons le numérique depuis pas mal d'années! Personnellement, j'alterne les reportages et le travail sur l'édition internet de ma rédaction."

Refus des polycompétences

Raoul Advocat dénonce également la logique qui consiste à s'attaquer uniquement à la masse salariale pour répondre aux demandes d'économies de 400 millions d'euros d'ici à 2022 réclamées par le gouvernement.

"En voulant faire des économies, la direction veut casser les métiers qui existent à France Télévisions. Une de ses obsessions est de multiplier les polycompétences. Dans le timing des journaux télévisés, il faut rendre le sujet le midi et le soir, et s'il faut assumer en plus derrière le montage, c'est impossible. Notre demande va dans le sens contraire, celui d'obtenir davantage de moyens pour les équipes de reportage. Nous n'avons quasiment plus de techniciens s'occupant de la prise de son ou de la diffusion d'images", ajoute-t-il.

Un tract de la CGT, mardi, intitulé "Ouverture de la chasse aux vieux", notait par ailleurs que "s'il y a une incitation au départ pour ceux qui auraient atteint un âge plus ou moins proche de la retraite, ce sont bien ceux qui restent qui devront absorber la charge de travail des sortants et le coût des indemnités de départ".

Ces négociations devraient s'étaler jusqu'à environ fin mars, nous a-t-on confirmé au siège du groupe public, sans apporter aucun commentaire.

Caroline Gourdin, à Paris

400

millions d'euros

C'est le montant des économies réclamées par la tutelle à France Télévisions d'ici à 2022.